

LNPCA - MEETING PRE FRANCE EN SALLE 2012
STADE COUVERT REGIONAL DE LIEVIN - DIMANCHE 26 FEVRIER 2012

OUVERTURE DES PORTES 9H30

MISE EN PLACE DU JURY 11 H 30		MISE EN PLACE DU JURY 10 H 30					HORAIR	
COURSES		HAUTEUR 1	HAUTEUR 2	PERCHE	RIPLE SAUT	RIPLE SAUT	POIDS	CONCOURS
				CM	C/J/E/S F	C/J/E/S M		11H00
60M CJES M	12H00				LONGUEUR	LONGUEUR		
60M CJES F				C/J/E/S/ F	CM	CF		12H30
60 HAIES ESM Séries 106	13H00							13H00
60 HAIES JM Séries 99								13H15
60 HAIES CM Séries 91								13H30
60 HAIES CJESF Séries 84								13H45
60 HAIES CF Séries 76						J/ F		14H00
60M CJES 3 FINALES M	13H30			C/J/ES/SEN/ F			JM/ES/SEN/	
60M CJES 3 FINALES F					J/E/S/ M			14H30
400 M CJES M	14H00					E/S/ F	CM	15H00
400 M CJES F								15H30
RELAIS 4x200 Cadets	14H45			C/J/ES/SEN/ M			CF	16H00
RELAIS 4x200 Cadettes						JM		16H15
800 M CJES M	15H00							16H30
800 M CJES F								
200 M CJES M	15H30						J/E/S/ F	17H00
200 M CJES F						E/S/ M		17H30
1500 M JES M	16H15							
1500 M JES F								
3000 M JES M - JES F								

REGLEMENTATION des CADETS

Les épreuves de 400 m et 800 m sont intégrées lors des championnats de France Cadets et Cadettes en salle à compter du 1er janvier 2012.

La limitation s'applique à une épreuve de course par jour pour les épreuves à partir du 400 m, y compris la marche, pour les Cadets et Cadettes pour toutes les compétitions. De ce fait, si un athlète est qualifié dans plusieurs épreuves il devra se désengager pour les épreuves pour lesquelles il ne souhaite participer.

HORAIRES AU 09 FEVRIER 2012

ATTENTION à la règle des FORFAITS pour les FINALES (voir règlement sur le site)

Remarques : Accès à a piste réservé aux athlètes et aux juges pendant leurs épreuves.

Celui-ci est susceptible d'être modifié sur place en fonction du nombre de participants.